

ACTION URGENTE

OUGANDA. DES EXPULSIONS FORCÉES FONT DES CENTAINES DE SANS-ABRI

Des soldats ougandais procèdent à des expulsions forcées dans la zone d'Apaa (nord de l'Ouganda) depuis le 15 mars. Jusqu'ici, plus de 250 habitations ont été incendiées et détruites, et des centaines de personnes, y compris des enfants, se sont retrouvées sans abri. Les autorités ont procédé à ces expulsions en violation de la Constitution et du droit international relatif aux droits humains.

Depuis le 15 mars, **des centaines d'habitants des villages d'Oyanga, Luru, Acholi Ber et Gaji, dans la zone d'Apaa** (nord de l'Ouganda), sont sans abri, des membres des *Uganda People's Defence Forces* (UPDF, Forces de défense populaire de l'Ouganda) les ayant expulsés de force. En conséquence, des centaines de personnes, y compris des enfants, doivent dormir dans la brousse en pleine saison des pluies. Les dernières expulsions forcées ont eu lieu le 11 mai. Jusqu'ici, les soldats ont incendié plus de 250 habitations ; ils ont également détruit des biens et frappé des villageois. Selon les informations recueillies auprès de villageois touchés, des soldats armés les ont roués de coups, ont brûlé leur nourriture et leurs récoltes et les ont menacés de nouvelles violences pour les intimider et les convaincre de partir de chez eux.

Selon les médias, les expulsions forcées ont lieu à la demande de l'*Uganda Wildlife Authority* (service ougandais chargé de la gestion de la faune sauvage) et de la *National Forestry Authority* (Office national des forêts), qui affirment que les villageois occupent la réserve forestière de Zoka et la réserve de chasse d'East Madi.

Ces expulsions forcées vont à l'encontre d'une injonction émise par la Haute Cour de Gulu en février 2012. Elles ont également été menées au mépris des garanties prévues par le droit international relatif aux droits humains. De plus, l'Ouganda étant partie à la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala), les autorités ougandaises doivent s'abstenir de pratiquer, interdire et prévenir le déplacement arbitraire des populations, et apporter protection et assistance humanitaire aux personnes déplacées, au sein de leur territoire ou de leur juridiction, sans discrimination aucune.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais ou dans votre propre langue :

- demandez instamment aux autorités ougandaises de mettre immédiatement fin aux expulsions forcées ;
- priez-les d'apporter une aide d'urgence aux victimes des expulsions forcées, notamment sous la forme d'un hébergement d'urgence et d'un accès à la nourriture et à l'assainissement, et de garantir leur retour en toute sécurité dans leurs foyers ;
- engagez-les à mener une enquête impartiale, approfondie et transparente sur les expulsions forcées et sur les informations faisant état de violences commises par les UPDF, et à prendre les mesures qui s'imposent, conformément à la loi, pour soumettre les responsables présumés de ces agissements à l'obligation de rendre des comptes.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 26 JUIN 2018 À :

Président

Yoweri Museveni
State House Office
Entebbe,
P.O. Box 25497
Kampala, Ouganda
Fax : +256414235462
Courriel :

molly.kamukama@statehouse.go.ug

Formule d'appel : Your Excellency, /

Monsieur le Président,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Ouganda dans votre pays. Insérez les adresses ci-

dessous :Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax numberEmail addressSalutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

Ministre de la Défense

Adolf Mwesige
Ministry of Defence
Mbuya
Chwa II
P.O. Box 3798
Kampala, Ouganda
Fax : 0414222812
Courriel : mod.ps@defence.go.ug

Formule d'appel : Honourable, /

Monsieur le Ministre,

Copies à :

Service chargé de la gestion de la faune
sauvage

Uganda Wildlife Authority
Sam Mwandha
Plot 7, Kira Road, Kamwokya
P. O. Box 3530
Kampala, Ouganda
Courriel : info@ugandawildlife.org

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

OUGANDA. DES EXPULSIONS FORCÉES FONT DES CENTAINES DE SANS-ABRI

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Apaa est le théâtre de conflits territoriaux depuis des décennies. Les habitants de cette zone ont été contraints de fuir pendant la guerre de l'Armée de résistance du Seigneur et de s'installer dans des camps en dehors de leurs villages. En 2002, alors qu'ils se trouvaient encore dans ces camps, la zone d'Apaa a été classée réserve naturelle par le Parlement, qui souhaitait promouvoir le tourisme dans le nord. Aujourd'hui, Apaa est au cœur d'un litige frontalier entre le district d'Adjumani, qui a classé la zone réserve naturelle et forestière, et le district d'Amuru, qui la revendique en tant que terre ancestrale communautaire.

Le 10 février 2012, la Haute Cour de Gulu a émis une injonction provisoire ordonnant à l'*Uganda Wildlife Authority* (UWA, service ougandais chargé de la gestion de la faune sauvage) et à ses agents ou préposés de s'abstenir de « toute nouvelle expulsion, destruction, confiscation ou conversion et/ou interférence avec les droits fonciers, l'occupation et l'usage des terres appartenant aux [communautés locales] dans les zones de Pabbo et d'Apaa dans le district d'Amuru, dans l'attente de l'issue de la principale procédure ». Pourtant, les soldats des UPDF ont continué à expulser des villageois de force et à occuper la zone. Ils les ont empêchés de reconstituer les moyens de subsistance détruits au cours des expulsions violentes. En mai 2018, certaines des personnes expulsées s'étaient établies dans d'autres zones du district d'Amuru, celles qui n'avaient pas d'autre endroit où se réinstaller étant pour leur part retournées sur les terres contestées. La dernière injonction judiciaire a été émise en février 2018.

Rachel* (nom d'emprunt), du village de Luru 'A', dans la zone d'Apaa, a expliqué que des soldats armés avaient encerclé son domicile le 1^{er} mai, dans la soirée. Après lui avoir demandé de sortir tous ses biens de ses trois huttes, ils ont incendié les huttes et dérobé les biens. Selon le témoignage de Rachel, les hommes l'ont frappée à deux reprises et lui ont dit que si elle était toujours là quand ils reviendraient, ils la tueraient. Ils l'ont ensuite photographiée. Rachel a passé une nuit dans la brousse mais, le lendemain, elle est revenue à l'endroit où elle habitait auparavant. Elle a dit à Amnesty International qu'elle n'avait aucun autre endroit où aller.

Victor* (nom d'emprunt), du village d'Acholi Ber, a expliqué avoir été soumis à trois expulsions forcées distinctes entre les mois de mars et mai. Les cinq huttes de sa famille ont été incendiées lors de la première attaque, le 15 mars. La famille a réussi à reconstruire quatre des huttes, mais les soldats sont revenus en avril et les ont à nouveau incendiées. Le 2 mai, sept soldats des UPDF sont retournés au village et ont surpris Victor alors qu'il dormait dans un abri au toit en fer, habituellement utilisé pour stocker le matériel agricole. D'après son témoignage, les officiers ont exigé de savoir ce qu'il « faisait encore ici », puis l'ont roué de coups de crosse de fusil et de marteau, riant alors qu'il essayait de s'échapper. Victor a dit à Amnesty International qu'il avait du mal à marcher depuis lors.

Noms : les habitants d'Apaa
Femmes et hommes